

**R.B.M. S.p.A.**

VIA INDUSTRIALE N° 23  
25060 SAN GIOVANNI DI POLAVENO (BS)  
**Italie**

Maxéville, le 31 mars 2014

nos références : STE/14/047  
affaire suivie par : Stéphanie TERVER  
objet : certificat de conformité de métaux

A l'attention de Monsieur Emanuele Aime

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande et sur la base des informations techniques que vous nous avez communiquées, je vous confirme que les laitons CW617N et CW753S utilisés pour la fabrication de vos collecteurs monobloc, raccords, brides et bouchons désignés ci-dessous sont conformes aux règles de composition définies en Annexe 1 de l'arrêté du 29 Mai 1997 relatif aux matériaux et objets utilisés dans les installations fixes de production, de traitement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine :

➤ Collecteurs monobloc :

- 34.XX.XX	- 66.XX.XX	- 150.XX.XX	- 298.XX.XX
- 35.XX.XX	- 100.XX.XX	- 293.XX.XX	- 426.XX.XX
- 36.XX.XX	- 101.XX.XX	- 294.XX.XX	- 427.XX.XX
- 63.XX.XX	- 102.XX.XX	- 295.XX.XX	- 428.XX.XX
- 64.XX.XX	- 134.XX.XX	- 296.XX.XX	
- 65.XX.XX	- 135.XX.XX	- 297.XX.XX	

➤ Raccords :

- 45.XX.XX	- 83.XX.XX	- 185.XX.XX	- 222.XX.XX
- 81.XX.XX	- 181.XX.XX	- 186.XX.XX	

➤ Brides :

- 120.XX.XX	- 121.XX.XX		
-------------	-------------	--	--

- Bouchons :  
- 2944.XX.XX

Les premiers XX indiquent la taille, les seconds XX indiquent la finition.

Selon votre déclaration, ces composants sont les seuls entrant au contact de l'eau.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Clémence Tafforeau  
Chef de Service

